

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 94 (1958)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



(Photo Burgerhausarchiv ds SIA)

Maison tessinoise à Magliasina

Modelez... c'est si simple, si peu coûteux!

*Un peu de glaise,
des spatules de bois
et quelques instruc-
tions — il n'en faut
pas plus!*

*Toute autre occupa-
tion ne saurait déve-
lopper à ce point les
facultés créatrices et
l'imagination de vos élèves. Le modelage apprend
aussi aux enfants l'art d'observer plus exactement.
La simplicité du modelage est clairement décrite dans
le traité remanié de A. Schneider, instituteur, « Le
modelage » (fr. 1.40) et dans notre petite brochure
« Essayez donc! » (contre remise de 90 cts en timbres-
poste).*

*Très malléable, l'argile BODMER ne s'effrite jamais,
se modèle parfaitement, peut être peinte et cuite au
four. Sur demande, nous vous enverrons volontiers
prospectus et échantillon. Pour conserver l'argile
fraîche, nous vous recommandons notre bahut spécial
livrable au prix de fr. 87.—*



E. BODMER & Cie
Fabrique d'argile à modeler

TÖPFERSTRASSE 20 ZÜRICH 45 TÉL. (051) 33 06 55

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés
de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

COLOMBIER

(Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de
la Gare 1. Tél. 6 33 55.

LAUSANNE

Restaurant sans alcool du Carillon, Terreaux 22
(Place Chauderon). Parc pour voitures à côté
du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.
Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au cen-
tre de la ville (carrefour Palud-Louve-St-Laurent).
Parc pour voitures à côté du restaurant, place
de la Riponne. Tél. 22 50 39. Dans les deux
restaurants, restauration soignée - Menus choisis
et variés.

NEUCHÂTEL

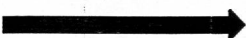
Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses -
Tél. 5 15 74.

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût par

IMPRIMERIE CORBAZ S. A.
MONTREUX

La bonne adresse
pour vos meubles



**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement
plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une in-
demnité spéciale pour séjour en clinique. Une
indemnité journalière différée payable pendant
360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où
le salaire n'est plus payé par l'employeur. Com-
binaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE ED. PAYOT 2, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B

Bons de caisse

Partie corporative

La page du Congrès

Lettre aux écoliers de la Suisse romande

Chers amis,

Vous permettez que je me présente : je m'appelle Michel ; j'ai 12 ans et je suis fils de régent. Un samedi soir, il y a quelques semaines, nous occupions, mon père et moi, les deux fauteuils du salon. Papa venait de poser sur la table son journal corporatif qu'il avait d'ailleurs parcouru très rapidement. Moi-même, j'avais achevé de dévorer la dernière page de « Tintin ». Après avoir réprimé un bâillement, papa s'empara sans conviction de mon journal d'enfant alors que, pour tuer le temps, je saisis l'Educateur et le feuilletai distraitemment. Soudain, le post-scriptum d'un article me sauta aux yeux et, stupéfait, je m'écriai :

— Dis, papa, y a un gars « sensass » parmi tes collègues ; il prétend qu'il y aura bientôt un abonnement combiné « Educateur-Tintin ». Ça, c'est du tonnerre !

Mon père, plongé dans sa lecture, ne répondit pas tout de suite, mais comme j'insistais, il consentit enfin à m'écouter. Haussant les épaules, il me lança :

— Michel, tu ne comprends pas la plaisanterie !

Et sa tête disparut de nouveau derrière mon journal.

Toujours est-il que depuis ce soir-là, je lis régulièrement l'Educateur, à la recherche de nouvelles idées révolutionnaires. Dans le numéro de samedi dernier, un article intitulé « Encore douze semaines... » et signé d'un nom compliqué que je n'ai pas retenu, m'apprenait que les membres du corps enseignant primaire romand se réuniraient du 30 mai au 1er juin prochains lors du congrès de la SPR. L'auteur de l'article, soucieux de voir ses collègues trouver les ressources nécessaires pour participer à cette manifestation, déclarait : « A vos cagnottes, institutrices, à vos cagnottes, instituteurs ! » Papa, qui n'a encore rien pu mettre de côté, ne s'est pas fait prier. Il a réuni ses collègues du village, mercredi dernier, et ils ont joué au « yass » jusqu'à minuit. Le lendemain, mon père était d'une humeur massacrante. Il avait tout perdu la veille et me déclara :

— Si ça continue ainsi, je paierai seul la totalité du billet collectif ! J'espère qu'il aura davantage de chance, les prochaines fois. Il ne faut pas que papa se décourage, car il tient fermement à participer à ce congrès. Comme je lui en demandais la raison, il me répondit :

— On va pouvoir discuter !

Or, papa adore discuter. Il m'a dit que le sujet à l'ordre du jour est « L'école et le monde moderne ». Comme je ne devais pas avoir l'air enthousiaste, il ajouta :

— Michel, nous sommes soucieux de l'avenir de la jeunesse ; trois problèmes nous préoccupent particulièrement aujourd'hui : l'école et la famille, l'école et les loisirs, l'école et la discipline.

L'école et la famille, ça ne me dit pas grand-chose. Je ne sais jamais si je suis en famille à l'école ou encore un élève à la maison.

Les loisirs et la discipline m'inquiètent davantage, car j'entends qu'on me laisse lire « Tintin », écouter la radio, regarder la TV, aller au cinéma et assister aux matches de football. En un mot, je tiens à ma liberté, en classe comme à la maison. Je suis néan-

moins curieux de savoir ce que nos régents diront à ce sujet lors de leur prochain congrès. Car il faut qu'ils y aillent tous. Nous, les élèves, nous n'aurons rien à y perdre. Les membres du corps enseignant veulent préparer l'avenir. Qui sait, ça peut réussir ! Et puis, nous risquons d'avoir congé le samedi matin du congrès ou d'accueillir un remplaçant. Moi, j'adore le changement.

Alors, chers amis, dites à vos institutrices et à vos instituteurs de s'inscrire tous au prochain congrès SPR. Déclarez-leur que vous, les écolières et les écoliers, vous ne vous y opposez pas. Ça pourra peut-être les décider !

Ah ! je m'aperçois que j'ai oublié de vous dire que ce congrès se déroulera à Genève et qu'il n'y aura pas que des manifestations sérieuses. Les congressistes pourront, toujours selon l'Educateur, assister à un spectacle « haut en couleurs » et danser jusqu'à l'aube. Comme, d'un air entendu, je signalais le fait à papa, celui-ci m'a répondu vertement :

— Ce n'est pas une sortie de contemporains !

Et il a raison, papa ! En effet, maman a déclaré très nettement qu'elle l'accompagnera.

Bien cordialement à tous,

Michel.

p.c.c. : E. P.

Attention !

Avez-vous bien trouvé dans ce journal le **bulletin vert** qui vous sert d'inscription au grand congrès SPR les 30, 31 mai et 1er juin, à Genève ?

La carte de fête comprend :

a) La carte de base : 9 fr. Chaque congressiste se doit de la prendre pour obtenir l'insigne et participer à différentes manifestations (congrès, spectacle et bal) ;

b) Il y a d'autres coupons qui vous permettent, selon votre désir, d'assister à la conférence, de réserver votre logement, de partager le repas officiel du samedi et de participer à l'excursion ainsi qu'au repas du dimanche.

Au dos du bulletin vert, vous retrouverez toutes ces rubriques. Dans la colonne « nombre », vous écrirez le nombre d'inscriptions dont vous aurez besoin pour vous, pour le mari ou l'épouse qui auraient plaisir à vous accompagner.

Vous en ferez le total par rubrique, puis le compte général et vous nous en enverrez le montant à l'aide de ce précieux bulletin vert, d'ici le 15 avril.

J.-M. M.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : La page du Congrès : Lettre aux écoliers de Suisse romande — Attention ! — Vaud : Ceci n'est pas pour les « moins jeunes »... — Guilde de travail. — Examens scolaires. — Genève : UIG : Visite de Gardy S. A. — Les surprises du courrier. — A l'honneur. — Basket ball — 1789 francs ! — Caisse maladie et invalidité : Résultats financiers pour l'exercice 1958. — UIGD : Assemblée administrative annuelle. — Neuchâtel : Comité central. — Assemblées générales annuelles. — Croix-Rouge de la Jeunesse. — ACNMEP : Camq de ski de printemps. — La Chaux-de-Fonds. — Divers : Service de placement SPR. — Pour vos vacances d'été.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Jean Borel : A temps nouveaux, moyens nouveaux ; à moyens nouveaux, méthodes nouvelles. — Pro Juventute : Rapport de stage. — E. Joho : Protégeons nos enfants. — Tintin se porte bien. — Bibliographie.

VAUD

Ceci n'est pas pour les « moins jeunes »...

(Il s'agit des examens... encore) ... parce que ceux qui ont dix ans d'expérience savent l'importance à attribuer aux examens tout proches. Et à leurs résultats.

Mais je pense aux collègues qui affronteront ces journées pour la première fois ; aux sensibles démoralisés par un quatre d'orthographe ou transporté d'euphorie par un huit ; qui, le même jour, aux mêmes heures, feront les mêmes réflexions amères, passeront par la même anxiété.

Qu'ils se disent que ce jour-là les cent habitudes de la classe, le climat patiemment tissé — brutalement, sont bouleversés : les habits du dimanche, les tintamarres répétés dans le corridor, l'odeur du cigare, les pièces qui tintent dans la poche, le régent sans blouse, les enveloppes ouvertes solennellement, les chuchotements au fond de la classe ; tout ce cérémonial et cet insolite perturbent le mécanisme délicat — oh ! si délicat. Et voici que Marcel se surpasse, parce qu'il aspire à la vedette ; que Roselyne tremble et s'affole ; que Jean, d'habitude flambant de vie, s'est éteint. Qui pourra jamais connaître le trouble apporté par un examen dans l'ordonnance des valeurs de chaque élève ? L'enchevêtrement des fils hier encore pas trop mal alignés ? Peut-être la moyenne de dictée mesure-t-elle pour une bonne part ce trouble et cet enchevêtrement. Mais la vraie valeur de votre classe, c'est vous qui la connaissez, et non les tableaux d'examens (non plus que les experts, malheureusement).

Pensez aux mille choses qu'on ne pourra jamais « examiner » : Jean-Daniel qui ne tache plus ses cahiers, Roger qui s'est offert pour vous seconder, Jean-François qui a découvert sa valeur, Marcel qui prend goût à la « belle ouvrage », François qui se perfectionne seul en géographie...

Et puis, ne comparez pas vos résultats avec ceux du collègue voisin : s'il était possible de relever l'empreinte digitale de votre classe, elle ne serait semblable à aucune autre. Sans compter que quelques résultats sont encore parfois faussés par des interventions illégales.

Ne baissez donc pas la tête devant un échec ; ne bombez pas non plus le torse devant un succès. Ce qui compte, c'est que vous puissiez dire : « J'ai travaillé au plus près de ma conscience ». P.B.

Gilde de Travail

La Gilde de Travail a tenu son assemblée générale le samedi 22 février à Lausanne.

La partie administrative fut des plus intéressantes, d'abord par la lecture du rapport présidentiel, reflet vivant de l'activité de notre Gilde, puis par la présentation de nos douze commissions de travail. Chaque chef de commission parla de ses joies, de ses réalisations présentes et futures, de ses soucis aussi. Chacun put émettre des suggestions utiles pour que nos commissions répondent encore mieux aux besoins de nos classes.

Mais nous avions tous hâte d'entendre notre confrencier, Monsieur Jean Borel, professeur au Collège latin de Neuchâtel et responsable du Centre international scolaire de correspondance sonore.

Ce centre, nous dit Monsieur Borel, est de création récente puisqu'il est né à Vence en septembre 1956. Passons sous silence les nombreuses difficultés concernant la marche de ce centre pour nous arrêter plutôt

aux passionnantes expériences de magnétophone que Monsieur Borel vécut avec ses élèves auxquels il enseigne le latin.

Monsieur Borel n'en est plus à son coup d'essai. Mais chaque réalisation nouvelle marque une tendance bien définie à intéresser toujours plus l'élève aux textes latins qu'il étudie, à obtenir de lui un travail en profondeur, librement consenti, préparé avec plaisir, à solliciter une participation maximum de l'élève à l'élaboration de l'enregistrement qui suivra. Ainsi, par des reportages inactuels réalisés par eux, ces jeunes collègues ont revécu les événements historiques de la conjuration de Catilina contre le Sénat romain, les discours de Cicéron, les écrits de César sur la guerre avec Diviko, ils ont scandé en monologue ou en chœur parlés les vers rythmés d'Ovide.

Pour atteindre ce but, l'enfant a pioché les textes latins avec un souci constant de respecter la vérité historique, il a élaboré les communiqués, les interviews ou les reportages, il a mémorisé de façon impeccable. Si l'on pense ensuite au silence de chacun indispensable à l'enregistrement, au soin apporté à la diction, à l'effort pour vaincre la timidité, on peut mesurer l'immense profit éducatif que Monsieur Borel a su tirer de ce nouvel outil de travail. Nous pouvons, a-t-il ajouté, entrevoir l'emploi du magnétophone dans d'autres domaines. C'est à chacun de chercher une utilisation judicieuse de cet appareil et de faire part de ses expériences.

Le magnétophone est, peut-être encore plus que le texte libre, un merveilleux moyen d'échanges inter-scolaires. Il permet à la jeunesse de tous les pays d'entrer en relations directes et d'établir un contact humain en dépit des frontières linguistiques et politiques, d'enrichir à ce contact son cœur et ses connaissances, de se mieux comprendre et de créer pour l'avenir un climat d'entente cordiale propre à maintenir une paix durable entre les peuples de demain. P. Eperon.

Examens scolaires

L'examen « oral » a été fixé au 28 mars 19... La salle d'école est pimpante. Des guirlandes de lierre courent au long des murs ; et, sur le fond beige, d'innombrables triangles inégaux luisent, de face ou de guingois. Quant au pupitre du maître, il est devenu un immense bouquet chatoyant où la laiteuse blancheur des jacinthes se marie agréablement au violet tendre des cyclamens. Tout cela est fort joli, mais... le pupitre du maître est inaccessible, ce qui est très significatif. Ce jour-là le maître n'a rien à dire — ô jour béni ! — La parole est aux experts, en l'occurrence aux membres de la commission scolaire. Ces messieurs ont « leur table », avec un tapis, et une écritoire bien garnie, et des livres, et des listes d'état nominatif, et tout ce qui est indispensable au rite traditionnel d'un examen d'école primaire, dans une classe rurale.

Nous aimons ce rite et nous déplorerions qu'on y enlevât quoi que ce fût. Cette mise en scène est bien-faisante et... pittoresque, ce qui ne gâte rien. Quant aux scènes qui suivent, elles sont pleines de charme et d'imprévu : charmante la lecture expressive et sans bavures de la petite Denise. Avez-vous jamais pensé que c'est une exigeante épreuve pour une enfant de 11 ans de lire correctement un passage qu'elle déchiffre pour la première fois ? Et si elle y parvient, c'est une belle performance dont bien des adultes sont

incapables. Mais, si elle a « croché » quelque peu, n'en soyons pas trop scandalisés. Imprévisible, la façon magistrale dont le grand Gérard a détaillé les phases tragiques du sacrifice du pélican. Un frisson a parcouru l'assistance quand il a dit de sa grosse voix vibrante :

« Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte. »

Les experts ont beaucoup de peine à garder leur sérieux quand un petit bout d'homme de 7 ans leur déclame et proclame, sans rire, que :

« Un bon morceau de pain
On l'aime bien quand on a faim
Même sans confiture... »

Ces messieurs voudront bien reconnaître que nous leur offrons, à titre gracieux, un spectacle d'émotions variées, infiniment... Et j'en sais qui s'en réjouissent, en dépit du temps pris sur leur travail quotidien.

Du reste, la tâche d'un expert n'est pas si facile qu'on pourrait le croire, de prime abord. Rappelons-nous qu'il est quelquefois plus difficile à un adulte d'interroger un enfant qu'à l'enfant de répondre. Cela peut paraître paradoxal, pourtant c'est un fait reconnu, du moins tacitement, par tous nos grands pédagogues ou psychologues. Ce n'est pas si simple de se mettre au diapason du savoir infantile. Il s'agit de passer au rancart sa jugeote d'adulte. Ne pas faire l'énorme bétise de juger une réponse ou un travail d'enfant d'après son propre savoir, mais selon son savoir à lui ou, si vous voulez, ce que pourrait être son savoir. La nuance est de taille.

C'est une rude épreuve que d'avoir à faire abstraction complète, ou presque, de sa propre science ! Pre-

nons, si vous le voulez bien, l'exemple d'un dessin d'enfant : le cheval de Maurice, 13 ans.

M. A., qui ne sait pas dessiner, d'emblée, lui donne un 10 ;

M. B., qui ne sait pas dessiner, juge et compare, et estime que ce cou trop mince, ce poitrail étroit, n'ont rien de commun avec la magnifique encolure de sa puissante Flora, et lui donne un 6 ;

M. C., qui sait dessiner, déplore ce corps trop long, ces jambes raides, et lui donne un 5 ;

M. D., qui sait dessiner, examine le dessin en fermant une paupière et, après un instant de réflexion, lui attribue un 8.

Qui a le mieux jugé ? Vous n'en savez rien puisque vous n'avez pas vu le dessin. Mais, essayez tout de même de « juger les juges ».

Selon les directives du Département de l'instruction publique et des cultes, les examens oraux ne sont plus obligatoires, donc en voie de disparition. Pour ma part, je remercie les autorités compétentes de nous laisser la faculté... de les maintenir.

Quant aux examens écrits, ils sont une raison impérieuse et nécessaire des salutaires révisions de février-mars. On objectera qu'il ne faut pas travailler pour l'examen. D'accord ! mais encore vaut-il mieux travailler pour l'examen que ne pas travailler du tout. Et, en dépit de ce que l'on a pu dire et écrire à ce sujet, je reste convaincu que si la plupart des élèves parviennent à écrire et compter convenablement, c'est à nos « examens » qu'ils le doivent. La fin justifie les moyens qui, après tout, n'ont rien de déshonorant.

Ls P.

GENÈVE

U I G

Visite de Gardy SA

Nous rappelons que cette troisième visite d'entreprises aura lieu le **jeudi 27 mars, à 14 h. 30**.

Les participants se retrouveront à 14 h. 25 à l'entrée de l'usine, 22, rue des Deux-Ponts.

Nous nous réjouissons d'entrer en contact avec les milieux de l'industrie métallurgique genevoise et de poursuivre une expérience qui d'ores et déjà se révèle riche en enseignements.

Les surprises du courrier

Dans l'abondant courrier que me vaut l'organisation des visites d'entreprises, j'ai trouvé une carte postale ainsi rédigée :

« Sehr geliebter und geehrter Herr Präsident, Da ich jeden Montag mit Herrn von Gold singe, würde ich am liebsten am Dienstag den « Grossen Durchgang » besuchen.

» Es grüsst Sie hochachtungsvoll.

» Hans-Jakob Probst. »

Bravo à ce collègue qui prouve que l'instituteur genevois ne perd aucune occasion de parler allemand afin d'être capable de mieux l'enseigner, et qu'en Suisse romande il est possible de s'exprimer avec humour dans la langue de Goethe.

E. P.

A l'honneur

C'est au repas qui a suivi l'assemblée administrative annuelle qu'ont été fêtés nos collègues Albert Willemin et Ernest Kupferschmid. Edouard Jacopin était malheureusement absent, excusé.

C'est Edouard Gaudin qui en termes excellents leur a exprimé les félicitations et les vœux de l'UIG, et leur a remis le plat traditionnel. L'un et l'autre ont aimablement répondu.

Nous réitérons à nos nouveaux membres honoraires nos souhaits sincères pour leur retraite. J. E.

Basket-ball

M. R. Busnel, le « sorcier » du basket, et qui entraîne actuellement l'équipe suisse, présentera un exposé, le jeudi 27 mars, de 10 à 11 heures, au Mirador, rue du Mont-Blanc.

Sujet : **Le basket à l'école.**

1 789 francs !

C'est la somme réunie par les membres de l'UIG pour leur centre d'information. Sans compter les collègues qui ont oublié, et qui vont verser incessamment leur part (il y en a certainement), voici le détail de ces comptes :

UAEE : 353 fr.

UIGD : 779 fr.

UIGM : 657 fr.

Bravo, et merci, chers collègues. Grâce à vous, locaux et appareil à multocopier pourront être inaugurés après les vacances de Pâques. Et l'UIG pourra poursuivre sa tâche pédagogique dans des conditions nettement améliorées.

J. E.

**CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES
INSTITUTEURS GENEVOIS**

Résultats financiers de l'exercice 1957

I. Compte d'exploitation

Recettes :

1. Cotisations des membres	Fr. 9 556.20
2. Finance d'entrée	20.—
3. Amendes	94.—
4. Subside fédéral	610.—
5. Participations et remboursements	4 463.25
6. Intérêts crédités	1 081.51
8. Autres recettes (subv. cant. 311.—)	1 237.30

Total des produits Fr. 17 062.26

9. Solde actif de 1956	3 673.64
10. Prélèvement sur le capital	15 416.—

TOTAL Fr. 36 151.90

Dépenses :

13. Frais de médecin	Fr. 6 472.55
Frais de pharmacie	5 453.55
14. Autres moyens curatifs	2 478.50
15. Hospitalisation	2 104.—
19. Frais d'administration	1 019.85
20. Primes de réassurance	2 167.60
Ristournes et remboursements	168.30

Total des charges Fr. 19 864.35

Placement des intérêts 1 066.51

Autres placements 14 000.—

Solde actif en fin d'exercice 1 221.04

TOTAL Fr. 36 151.90

II. Bilan au 31. 12. 57

Actif

En caisse	Fr. 1 221.04
Créances	67.60
Dépôts en épargne	5 135.86
Titres divers	37 100.—
Subside à recevoir	211.50
Impôt anticipé à recevoir	312.85

TOTAL Fr. 44 048.85

Passif

Frais d'assurance à évaluer	Fr. 2 000.—
Fortune nette au 31. 12. 57	42 048.85

TOTAL Fr. 44 048.85

III. Situation au 31. 12. 57

Fortune nette à la fin de 1956	Fr. 45 202.64
Fortune nette en clôture d'exercice	42 048.85
Diminution pour l'exercice 1957	Fr. 3 153.79

Le caissier : J.-Jacques Barbier.

Rapport du trésorier pour l'exercice 1957

Messieurs et chers collègues,

J'ai l'honneur de vous donner ici, comme chaque année, un résumé des opérations financières de la Caisse maladie des Instituteurs genevois tel qu'il ressort des écritures de 1957 soumises à la revision des vérificateurs que vous avez désignés dans l'assemblée générale du 22 mars 1957.

Dans leur implacable éloquence, ces chiffres font ressortir un déficit de 3 153 fr. 79 (en 1956, l'excédent de recettes avait été de 1 761 fr. 94). Ce déficit, excessif pour une société aussi modeste que la nôtre, est dû à

l'augmentation des frais médico-pharmaceutiques qui ont doublé par rapport à ceux de l'année dernière. A l'assemblée générale, votre Comité vous donnera le détail de cette régression de notre petite fortune et vous proposera les mesures qui lui paraissent urgentes pour envisager avec optimisme l'avenir.

Votre Comité vous invite donc à une présence indispensable à l'assemblée générale fixée au

VENDREDI 28 MARS 1958

à 17 heures précises

au CAFÉ LYRIQUE — 12, BD DU THÉÂTRE.

Le trésorier : J.J. Barbier.

UIG — DAMES

Assemblée administrative annuelle du 6 mars 1958

Mlle Marta ouvre la séance et souhaite la bienvenue à M. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire, aux délégués : M. Hügli (SPN), M. Chappuis (SPJ), M. Pasche (SPV), M. Bayet (Syndicat national des instituteurs de France), Mme Merker (UAEE), M. Pierrehumbert (UIGM). Sont excusés : MM. Willemin et Chabloz (responsables de l'« Educateur »), M. Pulver (trésorier SPR).

Le procès-verbal de l'assemblée statutaire de mars 1957 est lu et approuvé.

Mlle Marta donne lecture de son rapport. Notre association compte cette année plusieurs réalisations à son actif : création de groupes de travail, organisation de visites d'entreprises, revalorisation, discussions au sujet du plan d'études, préparation du Congrès de la Société pédagogique romande qui aura lieu au mois de mai à Genève.

Mlle Schertlin, l'un de nos membres, est décédée, l'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Mme Deslarzes remercie Mlle Marta et met aux voix son rapport qui est adopté à l'unanimité.

Mlle Schwindt présente à son tour son rapport, nos finances sont saines ; cependant le prix de l'« Educateur » ayant augmenté de deux francs, le montant de notre cotisation sera augmenté d'autant.

Les vérificatrices des comptes donnent décharge à la trésorière et Mme Mertens, dans un toujours aussi spirituel commentaire, nous confie que nos calculs se trouvent en désaccord avec le plan d'études qui ne prévoit plus ni zéros intercalés, ni divisions de partage ou de contenance.

L'assemblée adopte les rapports financiers. Election du comité :

Mlle Baudet que Mlle Marta remercie chaleureusement pour ses cinq ans d'activité n'accepte pas de réélection et sera remplacée par Mme Chappalay.

Election de la présidente : Mlle Marta qui arrive au terme de son mandat de trois ans veut bien, à cause du congrès, rester cette année encore à la tête de notre section. Elle est confirmée dans sa charge par acclamation.

L'assemblée accepte de porter la cotisation annuelle à 27 francs.

Avant d'entendre les aimables messages de nos délégués, nous avons le privilège d'écouter M. Henri Guillemain, attaché culturel à l'Ambassade de France, nous parler de Pascal. La personnalité de l'illustre conférencier nous promettait un message très intéressant. La réalisation fut un régal intellectuel et nos chaleureux applaudissements ont dit notre profond plaisir à M. Guillemain.

RR.

NEUCHÂTEL

Comité central

Séance du 13 mars 1958.

Procès-verbal de Mlle Schmid, finement rédigé, adopté.

La commission de réforme de l'enseignement primaire comprendra, en tant que représentants de nos associations, à raison d'un par district : Mlle Irène Veuve ; MM. Roger Hügli, Marcel Jaquet, Claude Grandjean, Claude Vaucher et Ernest Hasler.

M. Cl. Grandjean a accepté la charge de secrétaire-correspondant du CC.

Le président donne un rapport détaillé de la dernière séance de la commission de réforme de l'enseignement secondaire. Déception de voir nos thèses quasi ignorées et désir de pouvoir au plus vite faire valoir nos arguments par la voie de la commission mentionnée plus haut.

M. Deppen est présent. Nous voyons ensemble l'organisation de l'assemblée générale du 15 mars et faisons une sélection des plus importantes questions à développer parmi les objets innombrables qui alimentent nos séances de ces derniers mois : indemnités de résidence ; statut du corps enseignant ; réduction de l'horaire de travail.

Le congrès fédératif aura lieu en juin prochain à Lausanne. Nous y présenterons six propositions qui seront soumises à l'assemblée de samedi. (Voir le compte rendu spécial de cette séance.) W. G.

Assemblées générales annuelles

I. — SNTMRS : Le CC ayant eu simultanément une ultime séance avant l'assemblée générale, le compte rendu de l'Assemblée générale de la SNTMRS que nous attendions n'est pas parvenu à temps pour paraître aujourd'hui. Remis à un prochain numéro.

II. — SPN-VPOD : Présidence de M. Roger Hügli.

Procès-verbal lu par M. Zutter. Adopté.

Le président souhaite la bienvenue à nos aimables hôtes : M. E. Bille, 1er secrétaire du Département ; M. W. Jeanneret, inspecteur ; MM. P. Perrelet et N. Evard, directeurs ; Mlle Marta, présidente de l'UIPG dames ; Mme Meyer de Stadelhofen, présidente de l'Union des institutrices d'Ecole enfantine ; M. E. Pierrehumbert, vice-président de la SPR et président de l'UIPG messieurs ; Mlle Nicolier de la SPV ; M. Moiranda et M. L. de Meuron, représentants du C.E. secondaire.

M. Hügli lit quelques extraits de son rapport sur l'exercice de 1957, paru dans l'« Educateur ».

M. Treuthardt commente les comptes dont chacun a reçu un résumé. M. Jean-Paul Aubert donne un rapport avantageux des vérificateurs des comptes.

Nominations : Par acclamation, M. Hügli et M. Treuthardt voient leurs mandats respectifs de président et caissier renouvelés. Les délégués au Cartel seront : Mlle Lucette Rosselet, MM. Roger Hügli, G. Treuthardt, Guyot.

Indemnités de résidence : M. Deppen expose ce sujet qui devient vraiment obsédant. Sur 22 cantons, 3 seulement ne connaissent pas les allocations de résidence. Chez nous, chaque commune a la faculté de verser l'indemnité, sans limitation. Les trois villes font front commun. Le développement très clair de l'orateur montre l'extrême complexité de cette question. Il est im-

possible de concilier tous les arguments qui sont trop souvent contradictoires. On peut même se demander pourquoi l'Etat ne prendrait pas ces dépenses supplémentaires à sa charge. L'effort ne devrait-il pas se porter plutôt sur la revalorisation générale des traitements profitant à tous ? La discussion fait ressortir les divergences d'opinions. M. Vaucher définit l'attitude des collègues de la campagne joignant de près la position du secrétaire syndical. M. Hirschi justifie la pétition des collègues chaudefonnières, mais se rallierait à l'une des trois solutions suivantes : augmentation des indemnités de résidence, ou des allocations familiales, ou des traitements proprement dits. Il est appuyé par MM. Zwahlen et Claude Robert. M. Ph. Zutter est persuadé que les avantages des collègues des villes ne portent pas préjudice à ceux de la campagne. Il pense que les sections des villes doivent avoir la latitude d'agir elles-mêmes pour la défense de leur situation particulière. Le président apaise toute velléité de passion.

Du 6 au 8 juin aura lieu le Congrès fédératif. Les trois collègues MM. M. Jaquet, G. Treuthardt et C. Grandjean y seront nos délégués officiels. Les six revendications que voici y seront présentées :

1. Le relèvement des minima de traitement pour le calcul de la cotisation.
2. Que l'augmentation prévue de la cotisation ne touche pas les retraités.
3. La création d'un office de statistique au secrétariat fédératif qui soit en mesure de fournir rapidement tout renseignement.
4. Revision de la base de calcul pour l'indice des prix à la consommation.
5. Création d'un hebdomadaire syndical romand.
6. Revision complète de la position du syndicat à l'égard du salaire social.

Assemblée des membres SPN non affiliés à la VPOD. Le rapport en paraîtra dès que nous l'aurons reçu.

III. — SPN : Le statut de l'enseignement se révèle être une matière si touffue réclamant un examen attentif et prolongé. Il est remis à l'étude des sections qui communiqueront au C.C. leur desiderata ou leurs suggestions.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

La durée du travail : Ce problème, actuel et général, ne saurait laisser personne indifférent. M. Deppen le développe avec la logique et la douceur persuasive qui le caractérisent. La réduction de la durée du travail doit aussi concerner le Corps enseignant qui, au total, consacre souvent plus de 48 heures à ses fonctions. La semaine de 5 jours n'est pas une solution si elle implique une augmentation des heures de travail quotidien.

Résolution votée par la très grande majorité des membres présents (environ 200) :

« La Société pédagogique neuchâteloise, section VPOD, a tenu son assemblée générale le 15 mars 1958, à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Roger Hügli, instituteur à Colombier. Elle a traité de plusieurs problèmes professionnels, notamment de celui de la réduction de la durée du travail.

» L'évolution économique intense de ces dernières années autorise de nouvelles améliorations sociales. Au nombre de celles-ci, l'assemblée postule la réduction de la durée du travail pour tous : manuels et non-manuels. Elle affirme également sa solidarité à l'endroit de tous ceux que préoccupe cet important problème.

» L'assemblée constate d'autre part que la conséquence inéluctable et directe de la réduction de l'horaire de travail est la suppression des leçons du samedi matin. Cet allègement est aussi nécessaire dans l'intérêt de l'enseignement et pour sauvegarder la santé de nos enfants.

» Le Corps enseignant appuie cette tendance mais à la condition expresse, pour des raisons purement pédagogiques, que les leçons du samedi ne soient pas reportées sur les autres jours de la semaine. »

Au vote : 4 oppositions, 9 abstentions.

Situation des institutrices mariées : La question controversée de l'emploi de ces institutrices suscite une discussion assez animée. Mais au fait, l'immense majorité des collègues se rallient au point de vue du secrétaire Deppen qui estime que, pour la femme mariée en général, le droit d'exercer une profession n'a pas à souffrir d'exception par l'exclusion de l'enseignement.

Avant la conférence, M. E. Pierrehumbert, de Genève, au nom du Comité de la SPR apporte le salut cordial de toutes les associations romandes représentées aujourd'hui, et M. Luc de Meuron, au nom du Cartel et de la Société des maîtres secondaires qu'il préside, prononce quelques paroles chaleureuses et fortes en y ajoutant un vif éloge, combien mérité, de M. Hügli.

Puis nous entendons le magistral exposé de M. Rieben, sur « La Suisse en face de l'Europe ».

Le conférencier, titulaire de la chaire d'intégration européenne à l'Université de Lausanne, ne pouvait

être plus compétent pour traiter d'un tel sujet. Il faudrait de la présomption pour prétendre à résumer une leçon de cette envergure. Mais chacun suivit avec le plus grand intérêt d'abord les données d'ordre économique et social, puis les conclusions de ce magnifique travail. M. Rieben a su démontrer l'extrême solennité de la période que nous vivons et plus singulièrement de l'avenir du monde. Si la Suisse sait ouvrir les yeux et a le courage de prendre des décisions à la mesure des exigences de nos temps, qui imposeront de gros sacrifices, nous pourrions conserver notre optimisme. Certains indices autorisent à fonder de bons espoirs sur la génération montante.

Le soussigné s'en voudrait de terminer ce compte rendu sans dire sa reconnaissance à notre président, clairvoyant et expéditif. Nous le complimentons de tout cœur d'avoir su conduire avec maîtrise une assemblée de cette importance et si chargée. W. G.

Croix-Rouge de la Jeunesse

Quel succès ! Plus de mille groupes de juniors, répartis un peu partout en Suisse romande, font partie de ce mouvement qui comprend environ 40 millions d'enfants de 69 pays.

A l'instar de l'essor incomparable de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans le canton de Vaud, où plus de 572 groupes de juniors se sont créés, plusieurs membres de notre canton ont décidé de se grouper et de former une section neuchâteloise. Son comité s'est mis fiévreusement à la tâche et est en mesure de vous procurer tous les avantages offerts par ce mouvement : échanges d'albums, correspondance interscolaire, pharmacies scolaires, etc., et ceci sans aucun frais.

Grâce à l'extrême amabilité du secrétariat de la Croix-Rouge, avenue du Premier-Mars 2, Neuchâtel, qui nous a fort obligeamment offert ses services et a bien voulu centraliser la correspondance, toute demande de renseignements ou de documentation pourra lui être adressé directement. D.G.

Camp de ski de printemps à Val d'Isère

L'Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique organise du dimanche 13 au samedi 19 avril 1958 un camp de ski de printemps à Val d'Isère (Savoie).

Prix du camp : membres 200 fr., non-membres 220 francs, comprenant logement et pension en hôtel, voyage dès Neuchâtel.

Inscriptions jusqu'au 22 mars auprès de M. André Vuille, Numa Droz 117,, La Chaux-de-Fonds.

Votre jardin prospère

si vous employez les engrais efficaces :

NITRATE D'AMMONIAQUE
ENGRAIS COMPLET LONZA

LONZA S.A. BÂLE



la bijouterie Suisse ultra moderne

DORIA

1 Million de bijoux par jour

Extraits des rapports de section (1957)

La Chaux-de-Fonds. — M. Jaquet, si chargé, n'a pas craint de reprendre la présidence de sa section qu'il avait assumée durant plusieurs années, il y a à peine un lustre. Dévouement notoire et plein profit pour la grande section du Haut.

Son rapport constate d'abord avec satisfaction que les questions financières, pour une fois, ont passé au second plan, laissant la place aux problèmes pédagogiques.

« Nous sommes heureux de voir les jeunes classes d'âge fortement représentées parmi nous. Il y aura dorénavant un nombre suffisant de jeunes susceptibles de prendre bientôt leurs responsabilités dans la société. » Ont été fêtées pour leurs quarante ans de services : Mlles Hélène Huguenin et Jeanne Girardin ; pour vingt-cinq ans d'enseignement : Mme Eva Grandjean et Mlle Colette Monnier. Félicitations et vœux leur sont réitérés.

Le comité a été augmenté de deux unités de façon que chaque bâtiment scolaire soit représenté. Il a été réuni 12 fois et ça n'a peut-être pas été suffisant.

Activités. — Réponse de Francis Wolf dans la « Sentinelle » à un instituteur retraité, correspondant de ce quotidien, « qui égratignait régulièrement le corps enseignant ».

Bonne participation à l'assemblée annuelle de la SPN - VPOD à Neuchâtel.

Visite instructive de l'exposition « Graphic 57 » à Lausanne.

Contacts excellents avec la direction, MM. Perrelet et Louradour. Discussions utiles concernant le matériel scolaire, la 9e année, la répartition des élèves, etc.

Les délibérations au sujet de la Caisse de Remplacement ont abouti aux conclusions suivantes :

- il ne nous paraît pas utile d'augmenter indéfiniment le Fonds de réserve, la somme de 150 000 fr. est suffisante ;
- le versement du 10 % est une charge très lourde pour celui dont la maladie se prolonge ;
- il ne faut toutefois pas qu'un allègement risque de provoquer une majoration de la cotisation des membres ;
- le Comité central est prié d'étudier la possibilité de transformer le taux uniforme actuel en un taux dégressif.

Notre collègue Jean John a établi un projet de « Règlement de discipline » à la demande du directeur adressée au Comité de la SP.

Une causerie du collègue Georges Mayer sur les recherches de fréquences des mots d'après le travail de Pirenne et de ses collaborateurs a vivement intéressé le Corps enseignant. Elle a permis de se rendre compte que, si notre travail est parfois peu fructueux, c'est que nous sommes trop ignorants des découvertes récentes en matière de pédagogie. « Nous nous fatiguons à enseigner ce qui dépasse les possibilités de l'enfant et nous nous étonnons ensuite que ce soit en pure perte. » Une résolution a été votée de prier le Comité central de recueillir l'opinion des sections sur cette méthode d'enseignement du vocabulaire. Les manuels, comme les programmes, devraient toujours être étudiés avec ceux qui enseignent et les utilisent.

Nous avons eu à étudier sérieusement un projet de réforme des études secondaires. La vaste enquête faite dans toutes les sections a permis de préciser quelques points essentiels dont nous rappelons les suivants :

- Cette réforme doit se faire en tenant compte des possibilités de l'enfant.

- L'enfant doit avoir un maître unique jusqu'à 12 ou 13 ans.
- Nous tenons à la sélection unique, par respect d'égalité sociale et par simplification.
- Chaque élève doit faire au moins six ans de tronc commun. Une sélection avant l'âge de douze ans ne peut être profitable.
- Les classes préprofessionnelles sont du ressort de maîtres ayant passé par l'Ecole normale.

Ce point de vue a été défendu avec patience et doigté par notre collègue Roger Hügli à la Commission de Réforme où l'on paraissait ignorer quelque peu nos propositions. Une entrevue subséquente avec M. Clottu a permis de nous faire entendre et augurer bien d'une collaboration que nous jugeons indispensable.

Une initiative a été transmise au Comité pour le relèvement des indemnités de résidence.

La fête de Noël a été abandonnée sous sa forme traditionnelle. Il était très difficile, en effet, de concilier le caractère religieux qui est à l'origine de cette fête et la nature profane qu'elle tendait à prendre. Elle sera remplacée par une soirée de la « Péda » en février.

Le « Coin de la sympathie » continue sa tâche bien-faisante en compatissant aux épreuves des uns et en partageant la joie qu'apportent à d'autres d'heureux événements.

M. Jaquet, qui mérite nos félicitations pour cette activité intense, termine son rapport en remerciant ses collaborateurs de leur zèle, de leur patience, de leur ponctualité : membres du Comité, délégués, correspondants, si souvent sur la brèche.

W. G.

DIVERS

Service de placement SPR

Pour les vacances du printemps, famille zurichoise cherche place chez un instituteur pour un garçon de 15 ans. Eventuellement échange.

Pour les vacances d'été, jeune fille de 18 ans désire travailler au pair dans famille d'instituteur ou de professeur : garde d'enfants, aide au ménage.

Offres à André Pulfer, Corseaux (VD).

Pour vos vacances d'été

Une vingtaine de collègues allemands, de la région de Hambourg et du Schleswig-Holstein, désirent échanger leur appartement l'été prochain.

C'est une formule de vacances qui offre certains avantages et qui peut attirer certains de nos membres.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à M. Marcel Besson, directeur d'écoles, rue des Communaux 11, à Vevey, tél. (021) 5 21 93.

J. E.

Comment produire des légumes et des fruits hygiéniques

De nombreuses recherches modernes ont permis d'établir que, contrairement à une opinion très répandue, une fumure rationnelle ne diminue pas, mais améliore la valeur nutritive et diététique des fruits, des légumes et des autres aliments. Comme complément d'un apport d'humus sous forme de compost ou de tourbe compostée, les cultivateurs avisés utilisent, dans leur propre intérêt et pour éviter de grossières erreurs de fumure, un engrais complet de composition bien équilibrée. Le bon Engrais complet Lonza, qui a fait ses preuves depuis plus de 25 ans, peut être employé avec succès pour tous les légumes, les fruits et les petits fruits. Comme il s'agit d'un engrais concentré, on l'utilise à faible dose : 1 ou 2 poignées par m² suffisent amplement ; on le sème avant les plantations ou les semis ou encore entre les lignes comme engrais de couverture. De même qu'il est nuisible à la santé de trop manger ou de trop boire, il ne sert à rien de distribuer aux cultures des doses exagérées d'engrais.



PAVILLONS SCOLAIRES Système « WSA »

Nous avons toujours en stock des éléments de constructions démontables pour l'exécution rapide de pavillons scolaires d'urgence. Dites-nous vos désirs. Nous vous soumettrons une solution pratique et économique.

 **WINCKLER S. A. FRIBOURG**



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie
Zurich

Bureau pour la Suisse romande
Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès
Grandes assurances de capitaux
Assurances populaires
Assurances de groupes

.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Partie pédagogique

*A temps nouveaux, moyens nouveaux**A moyens nouveaux, méthodes nouvelles*

N'a-t-on pas dit qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises méthodes en pédagogie, mais qu'il y a de bons et de mauvais pédagogues ? Cette affirmation, certes, est empreinte de quelque vérité, mais nous pensons qu'il est un corollaire à cette constatation, corollaire qui dépasse en importance et en vérité la règle elle-même : il en va des méthodes pédagogiques comme de toutes choses, aussi bonnes soient-elles en un temps donné, elles finissent toujours par vieillir, par s'user, et tombent finalement en désuétude. Entendons-nous bien : nous ne parlons pas ici des principes de base de la pédagogie qui restent toujours vrais et immuables, parce qu'ils sont humains, qu'ils aient été énoncés par Quintilien, Montaigne, Rousseau ou Pestalozzi ; nous disons bien les méthodes, c'est-à-dire la manière d'appliquer ces principes en les adaptant aux circonstances nouvelles et aux exigences de la vie. Comme ces circonstances et ces exigences évoluent avec le temps, les méthodes, pour s'y adapter, doivent fatalement évoluer. Et ce qui pouvait être vrai et juste il y a cinquante ans encore ne l'est plus forcément aujourd'hui.

Mais tout ceci n'est que théorique. Transposons la chose sur un plan pratique. Ce serait un lieu commun de dire que depuis le début du siècle la science a fait des pas de géant et que la technique a évolué en fonction même du développement de la science. Vouloir ignorer aujourd'hui dans l'application des méthodes pédagogiques les moyens que la science et la technique mettent à la disposition du corps enseignant pour dispenser aux élèves les connaissances, serait aussi stupide que de vouloir ignorer l'invention de l'imprimerie par Gutenberg. C'est à dessein d'ailleurs que nous employons cette comparaison, car nous savons fort bien, pour avoir été élève et étudiant nous-même, qu'un demi-millénaire n'a pas suffi à faire abolir définitivement dans nos écoles le cours dicté et le faire remplacer par le livre imprimé, tant est puissante la force de l'inertie et de la routine. Enfin, passons !

Parmi tous les appareils que la technique moderne met à la disposition de tout un chacun (car il est à noter que son emploi et son maniement sont extrêmement simples), le magnétophone, appareil d'enregistrement électro-acoustique, offre au pédagogue une multitude de possibilités dont la diversité et l'utilité ne le cèdent qu'au succès obtenu auprès des élèves et aux résultats effectifs d'un enseignement entièrement renouvelé.

D'aucuns nous répondront, et nous citons ici la réaction d'un de nos collègues : « Très bien, l'appareil magnétophone donnera ma leçon, pendant que je pourrai, moi, aller à la pêche ! » Il ne s'agit évidemment pas de cela, pas plus d'ailleurs qu'il ne s'agit, lorsqu'on parle de cinéma à l'école, de projeter des films aux élèves à longueur de journée. Non. Il y a mieux à faire en tirant judicieusement parti d'un instrument qui ne sera en définitive que l'aboutissement d'une longue et fructueuse préparation, et non pas le point de départ d'un enseignement mécanique et stéréotypé.

Voyons quelques exemples pratiques qui feront mieux comprendre notre point de vue que toutes les généralités que nous avons exposées jusqu'ici.

Parmi les moyens préconisés par la pédagogie mo-

derne et par les techniques Freinet en particulier, il en est un qui a fait ses preuves, bien qu'il ne soit pas encore suffisamment répandu : l'échange de correspondance interscolaire de classe à classe. Le magnétophone offre dans ce domaine des possibilités beaucoup plus riches, beaucoup plus variées, beaucoup plus vivantes encore que la simple lettre écrite (je ne parle bien entendu pas de tout ce qui peut accompagner la lettre). L'expérience d'ailleurs n'est plus à faire ; la preuve a été donnée de ce que nous avançons et les enregistrements qu'a fait entendre M. Guérin, instituteur à Sainte-Savine (Aube), lors du 13e Congrès de l'Ecole moderne à Nantes, en avril 1957, enregistrements qu'avaient adressés à ses élèves des classes du Hoggar, de la Nouvelle-Zélande, des USA, de la Réunion, etc., nous permettent d'entrevoir tout ce que de tels échanges peuvent apporter d'enrichissement dans les connaissances des élèves et combien ce contact avec le monde entier élargit l'horizon et multiplie les sources d'information directe et les possibilités d'investigation dans tous les domaines humains.

Bien mieux qu'une lettre, un enregistrement passionnera les élèves parce que plus riche, plus matériel, plus concret, plus vivant. Une lettre, si bien écrite soit-elle (et ce n'est pas toujours le cas), n'est à tout prendre qu'un assemblage de mots sur une feuille de papier, tandis qu'un enregistrement vit : il y a le timbre de la voix, il y a les bruits qui accompagnent les dires, il y a la musique. En d'autres termes, l'auditeur a l'impression, en l'écoutant, de participer beaucoup plus intensément à la vie de ceux qui s'adressent à lui. Et combien, pour répondre à ce message, les élèves mettront-ils plus d'entrain à composer un enregistrement pour leur correspondant, qu'une simple lettre aux mots maladroitement ajustés dès le moment où il faut les coucher sur le papier !

Cette correspondance interscolaire peut revêtir un autre intérêt encore. Transposons le problème à un degré plus élevé des classes, dans l'enseignement secondaire ou gymnasial par exemple, où l'on étudie les langues étrangères. Pour l'étude d'une langue « vivante » — et trop souvent l'on oublie à l'école qu'à côté de la langue littéraire il y a la langue parlée — le magnétophone est peut-être le plus puissant moyen capable d'inciter les élèves à s'exprimer avec plaisir, ou de les mettre en tout cas dans l'obligation, sans contrainte, de s'exprimer dans une langue étrangère. De jeunes Anglais parlent en français à de jeunes Français du même âge. Dans leur réponse, ceux-ci corrigeront les incorrections de leurs camarades anglais et à leur tour parleront en anglais. Français et Anglais pourront également s'exprimer dans leur propre langue et ce sera pour leurs camarades étrangers l'occasion d'entendre parler correctement la langue qu'ils étudient et de chercher à la comprendre d'emblée. Nous n'avons pas besoin de nous étendre davantage sur ce point, chacun entrevoyant facilement tout ce que peuvent apporter de tels échanges dans l'étude des langues modernes.

A côté de celles-ci il y a les langues mortes dont, personne ne l'ignore, les circonstances actuelles et les nécessités d'un enseignement où les sciences et les mathématiques tendent à prendre le pas sur la cul-

ture dite classique, prétendent faire le procès. Les charmes de la grammaire grecque et les beautés de la syntaxe latine n'ont plus l'heur de plaire aux élèves de notre temps. Plaisaient-ils davantage aux générations qui nous ont précédés ? Il n'en reste pas moins qu'on n'enlèvera pas leur valeur intrinsèque aux textes des auteurs anciens et que les humanités classiques demeureront les humanités en dépit de tout ce qu'on pourra tenter pour les renverser ou les abolir.

Mais ne parlions-nous pas de magnétophone ?

Nous y revenons précisément, et ce que nous venons d'écrire n'est pas une digression. A quelques exceptions près, quel est l'élève de 14 ou 15 ans qui aujourd'hui, sollicité qu'il est d'appliquer son esprit à tant de problèmes qui le passionnent dans le développement des sciences, de la technique, au milieu des innombrables découvertes qui se font chaque jour et dont les revues, la radio, la télévision le tiennent au courant, pourrait encore s'intéresser quelque peu aux opérations militaires de Jules César, en en traduisant les commentaires bribe après bribe, d'une leçon à l'autre, en peinant péniblement sur un texte dont le contenu ne répond plus à aucune de ses aspirations de jeune homme planté dans la vie ?

Comme ce sont précisément les langues mortes que personnellement nous sommes chargé d'enseigner au collège, nous avons décidé d'en moderniser l'étude par l'emploi du magnétophone. Supposant, en dépit de l'anachronisme que cela représente, l'existence d'une Radio-Rome 58 avant Jésus-Christ, nous avons invité les élèves à composer en latin, à la fin de chaque épisode, un communiqué de guerre, sur la base du texte lu et traduit et en se servant des termes, des expressions et des tournures qu'il contient. Accompagnés des dates rétablies par les élèves, ces communiqués ont été enregistrés au magnétophone, et, lorsque nous sommes arrivés à la rencontre de Divico et de César (nous traduisions la campagne contre les Helvètes), nous avons transformé les deux longs discours indirects (chap. XIII et XIV du livre I) en un dialogue plus vif dont nous avons fait le reportage radiophonique sur un fond de bruitages tels que hennissement ou piaffements de chevaux, troupes en marche, sonneries de trompes, etc., pour donner plus de réalité à la scène.

Certes, cela nous a pris beaucoup de temps, mais combien les élèves ont-ils mieux profité du texte qu'ils ont étudié. Ce que nous avons perdu en surface, nous l'avons nettement gagné en profondeur. N'est-ce pas là l'important ?

Actuellement, nous étudions avec la même classe la « Conjuración de Catilina », de Salluste. Nous nous apprêtons, à la demande expresse des élèves qui y ont pris goût et se croiraient frustrés si nous ne donnions pas suite à leur requête, à réaliser en latin toujours et en nous servant à cet effet des textes de Salluste et de Cicéron, une série d'interviews que les élèves composent eux-mêmes. A ce petit jeu, le professeur lui-même est obligé d'avouer que jamais encore il n'a trouvé tant d'intérêt à la lecture de la conjuration de Catilina. N'est-ce pas là la plus évidente preuve de l'efficacité de la méthode ?

L'auteur de cet article n'enseigne ni les sciences, ni les mathématiques, mais il est persuadé que dans beaucoup d'autres domaines que les langues, l'emploi du magnétophone peut être heureusement adapté aux besoins de l'enseignement : géographie, histoire, histoire naturelle, musique, que sais-je encore ? Il est du ressort de chacun d'imaginer l'emploi qu'il pourrait en faire selon les possibilités de son enseignement et l'âge de ses élèves. Dans le domaine de l'histoire, par exemple, nous avons reconstitué avec nos élèves, dans tous ses détails, sur la base du récit de Plutarque, l'événement de la mort de Jules César (en français bien entendu) et nous l'avons enregistré sous la forme d'un reportage inactuel. Nous avons également enregistré des textes littéraires (fables de La Fontaine, en particulier) lus ou récités par plusieurs élèves alternativement, parfois surimpressionnés sur un fond musical.

Mais nous ne voulons pas allonger davantage. A chaque pédagogue de trouver son propre mode d'emploi du magnétophone, selon l'enseignement qu'il professe et les conditions dans lesquelles il le professe.

Jean Borel, Neuchâtel.

N. B. — L'auteur de cet article se tient volontiers à la disposition de tous ses collègues qui désireraient ou un complément d'information ou des renseignements quant au magnétophone et à son emploi.

Adresse : avenue de la Gare 4, Neuchâtel.

PRO JUVENTUTE: RAPPORT DE STAGE

Voici ce que nous a écrit une jeune institutrice qui a passé ses vacances dans une famille de petits paysans des Alpes vaudoises :

« Permettez-moi tout d'abord de vous présenter « ma » famille avec laquelle j'ai vécu trois heureuses semaines. Elle compte au nombre des familles nécessiteuses de petits paysans et d'ouvriers de la campagne de notre pays auxquelles Pro Juventute procure des stagiaires bénévoles qui les secondent durant quelques semaines. Plusieurs propositions m'ont été soumises, mais c'est précisément la famille C. que j'ai choisie, parce qu'une tâche éducative importante m'y attendait.

« Ma » famille se compose des parents et de sept enfants, dont les deux fils aînés sont issus d'un premier mariage. Pour gagner davantage, M. C. qui, il y a deux ans, s'occupait uniquement de la campagne, est maintenant également ouvrier en bâtiment, car il ne possède plus beaucoup de terrain.

Je savais que la santé de Mme C. laissait à désirer, puisqu'elle souffre du cœur et de varices ouvertes. Celles-ci l'inquiètent de plus en plus et je crains qu'un jour elle ne puisse tout simplement plus s'occuper de son ménage ; il n'est pas question qu'elle soit en mesure d'aider aux travaux des champs. Elle aurait réellement besoin d'une aide permanente. De plus, elle est face à des problèmes d'ordre psychique non résolus et, dans le domaine éducatif, elle ne trouve souvent pas d'issue. Cela la soulage de pouvoir exposer ses soucis tout en se sentant écoutée et comprise. Ce n'est qu'ensuite que l'on peut la conseiller et tenter de lui venir en aide. Les enfants aussi souffrent de cet état de choses. Le fils aîné, âgé de 20 ans, qui travaille en fabrique, fait encore la plus grande partie du ménage, mais je ne crois pas qu'il veuille rester longtemps à la maison. François, le second, âgé de 13 ans, que l'on m'a dit être difficile, est un brave garçon. S'il a un caractère pénible, c'est en partie la

faute des parents : enfant très sensible, il est toujours brusqué. Les ordres que sa mère lui donne sont dits d'une façon vulgaire qui le révolte sans qu'il s'en rende compte ; il a trois ans de retard dans sa scolarité, mais comment pourrait-il en être autrement, il travaille sitôt l'école terminée et ne peut préparer ses devoirs convenablement. Je le défends parce que je me suis très bien entendue avec lui ; il a besoin d'affection, de protection aussi. D'ailleurs, il m'a raconté lui-même toute sa souffrance, et je crois que n'importe quel enfant de 13 ans réagirait en faisant des bêtises à toute la rudesse et l'incompréhension dont il est l'objet. Les 3 filles de 9 et 10 ans me paraissent à un niveau intellectuel bien au-dessous de la moyenne, surtout les jumelles qui ont trois ans de retard dans le programme scolaire. Le petit Claude, qui souffre probablement d'épilepsie, est dans un état déplorable : les médecins ayant ordonné de ne pas trop le contrarier, il a un caractère impossible et règne en véritable despote sur toute la famille. D'autre part, il ne mange presque rien et se nourrit pour ainsi dire presque uniquement de chocolat, de sucreries... Ce régime est absurde, me semble-t-il, pour un enfant qui a justement grand besoin de se fortifier, mais on lui accorde absolument tout ; il en devient agaçant, malhonnête avec ses parents, méchant avec ses sœurs, à un tel point que j'ai dû lui administrer une bonne correction pour le remettre à l'ordre, et avec succès... Claude, qui fréquente la première classe primaire, se donne beaucoup de peine pour apprendre à lire et à écrire, mais son état physique ne lui permet pas de se concentrer plus de dix minutes sur ses devoirs, c'est pourquoi il me semble qu'il est incapable de fréquenter l'école avec les autres enfants ; l'instituteur étant d'accord de le prendre après les heures des le-

çons, tous les jours, je crois que ce sera mieux pour notre petit Claude. Suzanne, la cadette, est mignonne, très éveillée, et fait plaisir à voir. Son intelligence, très vive pour son âge, dépasse celle de ses sœurs.

La situation matérielle de la famille est déplorable. Ils ont assez d'habits, mais manquent de sous-vêtements et de lainages. La literie est dans un triste état, et cela m'a fait le plus de peine : imaginer des enfants dormant sur des matelas hors d'usage, sur un drap en trous, et couverts uniquement par une mauvaise couverture (mon lit était en bon état). Quoi d'étonnant à ce qu'ils mouillent encore leur lit à 13 ans, 18 ans même ?

Bien qu'au cours de ces trois semaines je n'aie jamais été à court de travail et de problèmes, cela a été pour moi une heureuse période et je ne puis dire combien cette expérience m'a été salutaire pour toutes sortes de raisons. Je la recommande plus particulièrement à celles et à ceux qui ont eu une jeunesse trop choyée. »

N'aimeriez-vous pas vous aussi apprendre à connaître vos élèves dans leur milieu familial, soulager une mère surmenée, la faire bénéficier de votre savoir, tout en ayant la satisfaction de constater à quel point votre aide a été précieuse (bien plus qu'un don en espèces), ce qu'elle a représenté pour les parents et les enfants, mais plus encore pour votre enrichissement personnel et professionnel ?

Le secrétariat général de Pro Juventute, Seefeldstrasse 8, Zurich 8, tél. (051) 32 72 44, remercie sincèrement d'avance tous ceux (jeunes et jeunes gens) qui voudront bien se mettre quelques semaines à disposition pour un tel stage. Les inscriptions sont en tout temps les bienvenues !

PROTÉGEONS NOS ENFANTS

POURQUOI UNE CAMPAGNE DE PROTECTION DES PETITS ENFANTS DANS LE TRAFIC ROUTIER EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

Les nombres d'accidents de la circulation, ainsi que ceux des personnes blessées et tuées dans ces accidents, augmentèrent peu ces dernières années. En 1957, par contre, ainsi qu'il ressort du récent communiqué du Bureau fédéral de statistiques, on constate une nouvelle recrudescence des sinistres.

Les campagnes générales d'éducation routière ne se sont pourtant pas avérées inutiles. C'est ainsi qu'en 1957, année où se déroule l'action sur le thème « Réfléchir avant de dépasser », le nombre des accidents mortels lors de dépassements diminua de 3 % ; d'autres causes d'accidents ont donc provoqué l'augmentation relevée l'an dernier.

Une nouvelle campagne générale d'éducation routière sera lancée en 1958 ; elle sera essentiellement consacrée à la protection des cyclistes par eux-mêmes et par les autres conducteurs de véhicules. Un concours fut organisé dernièrement en vue de trouver un slogan pour cette campagne. Plus de 3 000 personnes y participèrent en envoyant près de 12 000 propositions. L'action se déroulera comme d'habitude à fin mai, début de juin.

L'intérêt du public pour toutes les questions de sécurité du trafic et de constructions routières permet de présager un bon succès des efforts déployés. Une

enquête effectuée en 1956 par un institut spécialisé a montré que le 94 % des citoyens suisses questionnés s'intéressent à ces problèmes. Ce résultat est très certainement redevable en bonne partie à la presse qui, par de nombreuses publications, a éveillé et maintenu l'attention des lecteurs.

Les accidents d'enfants, auxquels nous consacrerons cette année une action spéciale, n'ont guère évolué ces derniers temps. Dans l'ensemble du pays, dans quelques communes et cantons où l'enseignement de la circulation est très poussé, ces accidents ont même notablement diminué, tandis qu'ils étaient en augmentation dans les autres. A bien des endroits, en effet, l'enseignement de la circulation est encore très insuffisamment développé. C'est un devoir pour nous de rendre parents et autorités attentifs au fait que les enfants jusqu'à l'âge de 9 ans sont tout particulièrement menacés et que l'éducation routière dans cette classe d'âge doit être considérablement intensifiée.

En 1956, 2 764 enfants furent blessés lors d'accidents de la circulation. La majorité de ces garçons et fillettes — exactement 1 931 — étaient à pied au moment de l'accident. Parmi ces derniers, 1 665, ou 86 %, n'avaient pas 9 ans ! Dans le 4/5 de tous ces accidents les enfants ont traversé imprudemment la chaussée ou se sont élancés contre des véhicules. 102 garçons et filles ont ainsi perdu la vie. Parmi les petits piétons tués, 73 n'avaient pas encore 9 ans. Puisque traverser imprudemment la route et s'élancer contre un véhicule sont à l'origine non seulement de la plupart,

mais aussi des plus graves accidents, nous avons choisi comme thème de la nouvelle action :

« Ne t'élance pas sur la route »

Une affiche, dessinée par M. E. Hauri, de Bâle, a été composée spécialement pour l'action envisagée. Elle sera remise ces prochaines semaines à toutes les jardinières d'enfants, en même temps que des instructions sur la façon d'inculquer aux enfants les premières notions de circulation. Presque tous les cantons ont annoncé leur participation à cette campagne ; ils fourniront les affiches et d'autres documents à toutes les classes de première année d'école. Les règles suivantes doivent être observées :

- Avant de s'engager sur la chaussée, on regarde à gauche, à droite, puis encore une fois à gauche si la route est libre.
- On ne s'engagera sur la route que lorsqu'aucun danger ne menace ni d'un côté, ni de l'autre. La route doit être franchie d'un pas alerte, mais sans courir.
- Celui qui court sur la route ne voit rien et n'entend rien.
- Les véhicules parqués au bord de la route empêchent la visibilité. On ne s'engagera donc jamais sur la route juste devant ou derrière un véhicule stationné.

— Il est dangereux de jouer sur la route.

Quelques accidents, en partie très graves, se sont produits lors de courses d'école, parce que des enfants se sont élancés étourdis sur la route, derrière le car dont ils venaient de descendre. Dans des cas semblables, le chauffeur ou une personne adulte doit sortir en premier et surveiller le comportement des enfants.

L'intervention des patrouilles scolaires pourra jouer un rôle non négligeable lors de l'action de protection des petits enfants. Ces patrouilles furent introduites en Suisse en 1952 sur l'initiative du Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents ; actuellement, elles fonctionnent dans 93 de nos communes et comprennent 2 763 patrouilleurs. Ces derniers aident leurs petits camarades à traverser la route en arrivant ou en quittant l'école. Le service des patrouilles scolaires, soutenu par le Fonds d'action pour la lutte contre les accidents relatifs au trafic routier ainsi que par le Touring-Club suisse et l'Automobile-Club de Suisse n'a pas seulement gagné la confiance des élèves, mais a rencontré l'approbation bienveillante des conducteurs de véhicules et des piétons.

E. Joho,

Bureau suisse d'étude pour la prévention
contre les accidents.

Correspondance

Tintin se porte bien

Mon plaidoyer pour Tintin — ou mon réquisitoire, comme il vous plaira — m'a valu autant de chaleureuses approbations que de petites pointes perfides ou acérées. Coups de patte de chaton mécontent ! « Quel est donc cet empêchement de danser en rond ? »

On ne s'attaque pas impunément aux idoles, bien sûr ; on réplique, voilà qui me plaît ! Donc j'ai asséné quelques horions à Tintin. L'un d'eux — coup perdu — a dû atteindre M. von Arx, puisqu'il demande grâce. Sitôt hors de combat, Monsieur von Arx ? Quel dommage ! Enfin, l'essentiel est que Tintin, lui, se porte bien. Loin de moi la pensée d'enlever cette nourriture à ceux qui n'en peuvent consommer d'autres.

Mais revenons à nos chatons !

Monsieur Bosset, je ne confonds rien du tout ! Ce n'est pas parce que Tintin fait quelques concessions aux lectures valables que je vais l'absoudre. Le tout demeure médiocre. Et une petite enquête à laquelle je vous conseille de vous livrer — car je connais la question un peu mieux que vous voulez bien le croire — vous montrera quel infime pour-cent des amateurs de Tintin en lit les documents géographiques ou historiques.

A part cela, je suis bien content que vos enfants lisent autre chose. Allons, la civilisation n'est pas perdue ! Mais où prenez-vous que je me sois mis « en fureur » ? Vous devez abuser de Tintin, Monsieur Bosset, car vous lisez mal. Ai-je jamais été de meilleure humeur ?

Enfin, vous affirmez que votre premier souci de père et d'éducateur est « de conseiller et de contrôler les lectures de vos enfants ». Votre premier souci ? Heureux papa !

A vous, Monsieur von Arx, si du moins vous avez retrouvé votre souffle ! On m'a déjà expliqué fort lon-

guement qu'il y avait Tintin I, — le journal —, Tintin II — les volumes reliés —, et même Tintin III — les albums (Bigre, les voilà trois, le combat n'est plus régulier !). Mais ai-je jamais prétendu le contraire ?

Vous auriez dû voir que mon article ne visait que le journal. Vous voulez bien pourtant que l'ensemble de la publication hebdomadaire ne soit pas sans reproche. Monsieur Bosset m'accordait la couverture. Me voilà comblé !

Et puis, voyez-vous, il ne s'agit pas de ce que j'aime ou de ce que je n'aime pas. Mais bien de la constatation d'un état de fait, à savoir que la lecture de Tintin est une lecture de facilité, qu'elle comporte ainsi un péril et contribue sans aucun doute à cet infantilisme prolongé que j'ai quelquefois dénoncé déjà dans l'Educateur.

Vous vous attaquez ensuite au commentaire de J. S. « Un calme olympien ». Là encore vous auriez pu élever le débat. Mais vous manquez le coche en restant dans le domaine des petites appréciations personnelles. Or, ce n'est pas aujourd'hui que nous savons qu'un artiste qualifie beau ce qu'un autre juge laid. Il y a des exemples récents. Passons ! On pouvait dire bien autre chose des réflexions de J. S., en particulier se demander si la sérénité qu'il prêche nous est si facile dans nos classes, ou même désirable. Mais j'en ai assez écrit pour aujourd'hui et ce n'est plus mon propos.

Je ne saurais toutefois conclure sur Tintin sans remercier ici Mlle Beyeler, sa première avocate au congrès de Pully, qui m'a envoyé une lettre intelligente et nuancée qui a le mérite de poser le problème des lectures enfantines avec une grande clarté et une connaissance remarquable de la question. Avec sa permission, j'en extrais les lignes suivantes aux conclusions desquelles je souscris pleinement.

Georges Annen.

Baugy-sur-Clarens, 23.2.58.

Monsieur et cher collègue,

C'est avec un très vif intérêt que j'ai lu dans l'Educateur votre article sur Tintin. Il est vrai qu'il y a beaucoup à dire, et si je suis d'accord avec vous sur le principal, je pense qu'il faut s'intéresser davantage à rechercher les remèdes qu'à établir un diagnostic.

Tintin n'est pas une mauvaise lecture en soi ; c'est assez correctement écrit, l'image n'est pas plus mauvaise que d'autres. C'est nettement drôle et ce n'est pas l'un de ses moindres attraits. Seulement voilà, c'est une lecture facile. Il y a peu de textes et beaucoup d'images, et celles-ci sont si explicites qu'elles suffisent bien souvent à la compréhension du récit. Nourri de Tintin, un enfant s'attaquera plus difficilement à un livre ordinaire qui fait appel à un effort d'attention supérieure et au travail de l'imagination qui a charge d'illustrer. Le danger n'est pas tellement de lire Tintin que de ne plus lire que Tintin. S'attacher davantage à la recherche d'un remède que d'un diagnostic ? C'est facile à dire, et pourtant...

Le succès de Tintin n'est-il pas dû en partie et à la fatigue croissante de l'enfant et à l'ennui qui se dégage d'une vie qui s'éloigne des sources de la joie.

Apprend-on dans nos classes à lire à nos enfants ? Leur fournit-on des manuels de lecture qui leur donnent envie d'en savoir davantage ? Nos autorités scolaires, notre Département en particulier, soutiennent-elles avec assez de vigueur ceux qui tendent à remplacer le mauvais par le meilleur, les bibliothèques enfantines en un mot, toute question qu'on est en droit de se poser. Plus de la moitié des enfants de Montreux en âge de scolarité fréquentent le Bouquin d'Or que nous avons créé et que nous nous efforçons de développer. Ils y lisent Tintin bien sûr, et nos expériences nous permettent d'affirmer que le prestige du héros de Hergé pâlit peu à peu à la découverte d'autres auteurs plus valables, encore faut-il les mettre en contact avec eux. Ainsi, à notre gré, le succès de Tintin n'est pas tellement dû à ses qualités propres ou à la facilité de son abord qu'à l'absence d'autre chose, qu'à l'absence de formation et d'information de nos gosses et de leurs parents, qu'à la position encore trop livresque et intellectualiste de notre école primaire (je ne parlerai pas des primaires supérieures dont je connais mal les problèmes) qui laissent trop souvent les gosses sur leur soif de nouveau et de découvertes.

Mais le problème est vaste, reste ouvert et ne saurait se résoudre en quelques traits de plume.

Bibliographies

Daniel Jeanrichard, par Aymon de Mestral, édité par l'Institut de recherches économiques, à La Baconnière, Neuchâtel.

Ouvrage comme l'école devrait en posséder beaucoup, qui présente la biographie du premier horloger neuchâtelois. Il appartient à une série dont il est le deuxième, le premier étant consacré à Philippe Suchard. On doit féliciter l'Institut de recherches économiques — tout en regrettant de n'avoir publié que deux biographies en français — de l'initiative qu'il a prise de présenter des personnalités marquantes de l'économie suisse. En effet, une économie florissante, de même qu'un essor de la technique, nous amènent à réfléchir sur leur origine. Or rien n'illustre mieux leur développement que les biographies de ces chefs d'entreprises, de ces pionniers dont le génie a assuré du travail pour les générations à venir.

On espère que des traductions des ouvrages parus en allemand (Sulzer, Nestlé, Bally, Geigy, Escher, Cailier, etc.) seront mis prochainement à la disposition de la Suisse romande qui manque singulièrement d'ouvrages de cet intérêt.

Capitaine Crête-de-Coq, par Simone Cuendet. Lausanne, Editions Spès.

Ceux qui ont lu « Les Hardis Compères » connaissent déjà le pittoresque, loyal et téméraire Crête-de-Coq, le garçon à la tignasse rousse, abandonné à lui-même dans la vie et qui fonce, tête baissée, vers toutes les aventures ! C'est une nouvelle et passionnante histoire qui est narrée dans « Capitaine Crête-de-Coq » (oui, notre ami a pris du galon !). Aidé du courageux petit Gaspard, il navigue à bord du Boucanier, bravant comme un vrai corsaire la terrible tempête d'équinoxe. Un château mystérieux, une belle prisonnière à délivrer, un reclus pitoyable, des « méchants » in-

quiétants, le naufrage du Boucanier, des passages secrets, un trésor surgi à l'improviste, l'île coupée du monde par l'ouragan... où tout cela va-t-il conduire le capitaine Crête-de-Coq et Gaspard, son mousse ? Le nouveau livre de Simone Cuendet vous le conte d'une manière vivante, dynamique qui vous mènera d'une traite à la dernière page ! Le récit terminé, on se demande ce qui va encore arriver à Crête-de-Coq, promu désormais au rang de héros classique, moderne et attrayant, de l'univers enfantin.

Le voyage de Marco, méthode de lecture, par H. François, institutrice, édit. Bourrelier.

Les maîtresses du degré inférieur trouveraient certainement dans ce livre d'heureuses suggestions qui feraient la joie de leurs élèves. Il convie l'enfant à un beau voyage dans les plus beaux pays de la terre, et aussi vers le monde plus mystérieux de la culture et de la science. Il éveille la curiosité, propose des thèmes d'enquête. Sa méthode est trop fragile sans doute pour nos élèves, mais elle est si vivante que chaque maîtresse en tirerait profit.

Grammaire expliquée de la langue française, avec commentaires à l'usage des maîtres, par G. Galichet, édit. Bourrelier, 55, rue St-Placide, Paris-6.

Ce livre veut aider les maîtres à y voir plus clair et à rendre leur enseignement grammatical plus éducatif et plus intéressant. Fondée sur l'observation et la réflexion, la grammaire peut devenir, aux mains de qui sait s'en servir, un merveilleux instrument de formation de l'esprit, car elle met en œuvre toutes les formes de l'intelligence. A la condition que le maître renonce au formalisme auquel on se complait depuis trop longtemps.

L'ouvrage présente des leçons suivies d'un commentaire pédagogique sans prétention scientifique. Il s'inspire à la fois de Vinet et de Brunot pour initier les maîtres à une grammaire vivante et fonctionnelle à laquelle les enfants s'intéressent facilement.

MÉLOMANES !

Pour son lancement en Suisse, le Club mondial du disque vous offre :

W.-A. Mozart : « Symphonie en do majeur », KV. 551 (« Jupiter »), avec l'Orchestre symphonique de la Radio-diffusion de l'Allemagne du Sud, sous la direction de Hans Müller-Kray.

Microsillon de 25 cm. pour le prix extraordinaire de **Fr. 8.80**

Beethoven : « Huitième Symphonie en fa majeur », op. 93. Orchestre Pro Musica, de Stuttgart, sous la direction de Walter Davisson.

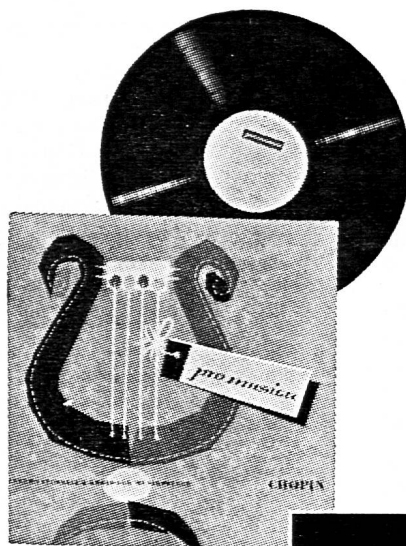
Wagner : « La Chevauchée des Walkyries ». Orchestre de l'Opéra du Wurtemberg. Chef d'orchestre : Joseph Dünnwald.

Chopin : « Etude », op. 10, No 3, en mi majeur. Soliste : Marius Szudolski.

Schubert : « Stances » (Leise flehen...) Bruno Müller, baryton, Rudolf Dennemarck, pianiste.

Mozart : « Une Petite Musique de Nuit », KV. 525. Orchestre symphonique de la Radiodiffusion de l'Allemagne du Sud, sous la direction de Walter Davisson. Cinq œuvres sur microsillon de 30 cm. (une heure d'audition) au prix incroyable

de Fr. **11.90**



pro musica

La classe des ensembles et des solistes, l'excellence des enregistrements vous procurent une joie absolue. Nos disques de lancement vous sont envoyés à l'essai, sans engagement. Si, contre toute attente, ils ne vous plaisent pas, vous pouvez nous les retourner dans les trois jours, sinon vous nous en verserez le montant à notre compte de chèques dans les huit jours. Avec une seule commande, vous devenez automatiquement membre de notre club; vous recevez gratuitement notre bulletin et bénéficiez de primes d'amitié et de fidélité.

Les prix de ces deux disques sont si exceptionnels qu'ils ne sont consentis qu'une seule fois à chaque acheteur. Ne laissez donc pas passer une offre pareille, car une belle discothèque est un des plaisirs de la vie. Nous le mettons désormais à la portée de chacun.

BON POUR UN ESSAI GRATUIT

Pro Musica S. A., Club mondial du disque, Morges (VD)

Veuillez me faire parvenir, et sans aucun engagement: Microsillon 25 cm. « Symphonie en do majeur », de Mozart, KV. 551, pour le prix de **Fr. 8.80**. Microsillon 30 cm.: Oeuvres de Beethoven, Wagner, Chopin, Schubert et Mozart, pour le prix de lancement de **Fr. 11.90**.

Veuillez me faire parvenir gratuitement votre programme. Trois jours après réception de l'envoi, je paierai

le montant de la commande ou vous retournerai la livraison.

(Biffer ce qui ne convient pas)

Nom: _____

Lieu: _____

Rue: _____

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J.A.
Montreux 1